



Sujet travaillogement et caf

Par ciii, le **14/07/2018** à **14:06**

Bonjour e me permets décrire ce message jhabite ile de la Réunion je suis contractuel dans un hopital mes contrat vont de 1 mois a 3 mois renouvelable sauf que voila pour différentes raisons tel que séparation rapprochement familial et garde de ma fille lorsque je travaille je souhaite déménager donc changer de région j ai eu la proposition d un logement sauf que a ce jour ou je travaille ne veut pas qu je parte même a la fin de mon contrat disant que je perdrais mes droits car c est une perte volontaire car on des contrats a me proposer car ayant travaillé dans le secteur public plus que privé donc c est eux qui rémunèrent mon argent et refuserai de me payer le argent et un remplaçant et ayant appris récemment que jétais enceinte je pense partir pendant mon congé maternité ou alors un arrêt de travail mais peuvent ils considérer comme une démission ou ne pas payer mes argent sachant que c est des contrats mois par mois ou au plus 3 mois je partirai bien sûr a la fin d un contrat qu'en pensez vous? qu puis je faire ? car je sais que bien sûr je ne pas prendre le logement et rester ou j habite et avoir les aides dans mon autre logement mais sachant qu il veulent pas que je parte je ne pas faire 290 km par jour pour travailler ? comment puis je faire sauf que j ai besoin d'être aidé et pas de jugement